

**MAZARS & GUERARD**

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes*

Société anonyme au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

784 824 153 RCS Nanterre

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 12 JUILLET 2007**

Extrait du procès-verbal



.....  
**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après avoir pris acte des démissions exposées par le Président préalablement au vote des résolutions de la présente Assemblée, décide de nommer aux fonctions de co-Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du cabinet BDO MARQUE & GENDROT, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009 :

- Monsieur **Arnould BACOT**,  
né le 20 juin 1952, à Paris,  
de nationalité française,  
111, rue Cardinet – 75017 Paris.

Monsieur Arnould BACOT a déclaré, par lettre séparée, accepter le mandat qui lui est confié et qu'il n'existait aucun empêchement à sa nomination.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 649.091 voix présentes ou représentées, 400 voix s'étant abstenues.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après avoir pris acte des démissions exposées par le Président préalablement au vote des résolutions de la présente Assemblée, décide de renommer aux fonctions de co-Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Arnould BACOT, co-Commissaire aux comptes titulaire, à compter de ce jour et pour la durée du mandat dudit co-Commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009 :

- Monsieur **Jean-Noël PINAULDT**,  
né le 16 septembre 1953, à Conakry (Guinée),  
de nationalité française,  
155, rue de Tonnerrolles - 92210 Saint-Cloud.

Monsieur Jean-Noël PINAULDT a déclaré, par lettre séparée, accepter le mandat qui lui est confié et qu'il n'existait aucun empêchement à sa nomination.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après avoir pris acte des démissions exposées par le Président préalablement au vote des résolutions de la présente Assemblée, décide de nommer aux fonctions de Co-Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Richard DESPRATS, en remplacement de Monsieur Arnould BACOT, co-Commissaire aux comptes titulaire, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- La société civile **ROLLAND, SALVA ET AUTRES**,  
10, cours Louis Lumière  
94300 Vincennes  
338 179 336 RCS Créteil.

La société civile ROLLAND, SALVA ET AUTRES, représentée par Monsieur Pascal MARTEAU, a déclaré, par lettre séparée, accepter le mandat qui lui est confié et qu'il n'existait aucun empêchement à sa nomination.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Gilles RAINAUT, effectuée par le Conseil d'Administration en date du 16 février 2007, en remplacement de Monsieur Michel ROSSE, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue au cours de l'année 2010, à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009.

Cette résolution, mise aux voix à bulletin secret, est adoptée par 642.527 voix présentes ou représentées, 6.964 voix ayant votées contre.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Michel MULLER, effectuée par le Conseil d'Administration en date du 16 février 2007, en remplacement de Monsieur Jean-Louis KOESSLER, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue au cours de l'année 2008, à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007.

Cette résolution, mise aux voix à bulletin secret, est adoptée par 637.783 voix présentes ou représentées, 4.822 voix ayant votées contre et 6.886 s'étant abstenues.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

.....

  
\_\_\_\_\_  
Extrait certifié conforme  
Philippe Castagnac  
Directeur Général